

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA
FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES

Réf. : n° 1/ CSF/FDSP/2014.

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

L'an deux mille quatorze et le trois du mois de février s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAÏLI Tayeb, CHITER Abdelwahab, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, AYADI Djillali, ALLAM Lyès, HASSANI Khaled, AÏD Abdelhafid, Mme IGROUFA Zoubida, BELOUL Djamel, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Habilitation d'une formation en 3^{ème} cycle LMD (Doctorat) :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à l'habilitation d'une offre de formation en 3^{ème} cycle LMD (Doctorat) en « **Droit Public** » présentée par le Comité de formation doctorale.

Au vu des dispositions du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ; de l'arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 fixant l'organisation de la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du doctorat, modifié et complété par arrêté n° 345 du 17 octobre 2012 ; de la circulaire n° 415/DPGRF/2013 du 25 décembre 2013 ayant trait à la préparation de la rentrée universitaire 2014-2015 : Doctorat LMD ;

Au vu de l'avis favorable émis par le comité scientifique du département de Droit Public ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique approuve le dossier d'habilitation présenté et émet un avis favorable à l'offre de formation en 3^{ème} cycle LMD (Doctorat) en Droit Public pour l'année universitaire 2014-2015 et ce, pour quinze (15) places pédagogiques réparties comme suit :

Intitulé master	Nombre de postes pédagogiques
Droit public des affaires	5
Droit des collectivités territoriales	5
Droit international humanitaire et droits de l'Homme	5
Total	15

II – Reconstitution d'une post-graduation (Magister) dans le cadre de l'Ecole doctorale :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la reconstitution d'une post-graduation (Magister) dans le cadre de l'Ecole Doctorale Droit et Sciences Politiques pour l'année universitaire 2014-2015.

Au vu des dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 modifié et complété relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire; de l'arrêté n° 131 du 6 Juin 2005 fixant les modalités d'organisation de la formation doctorale dans le cadre d'une école doctorale ; de la circulaire n° 8 du 31 octobre 2005 fixant les critères de recevabilité d'une demande d'habilitation d'une post-graduation ; de la note d'orientation du 29 décembre 2013 relative aux formations doctorales pour l'année universitaire 2014-2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le dossier de reconstitution présenté et émet un avis favorable à la reconstitution du Magister en droit Public, spécialité : « **Institutions publiques et gouvernance** », dans le cadre de l'Ecole Doctorale Droit et Sciences Politiques, pour l'année universitaire 2014-2015 et ce, pour dix (10) places pédagogiques.

III – Stages de courte durée :

1 - Corps enseignant :

Le Conseil a procédé à l'examen des demandes de stages de courte durée dans le cadre de la première session et ce, sur la base des critères arrêtés lors de la délibération du 10 septembre 2012.

Au vu des procès-verbaux des Comités scientifiques des départements concernés ;

Au vu de l'instruction n° 02 du 31 décembre 2013 relative au perfectionnement à l'étranger ;

Après examen des dossiers des enseignants concernés, le Conseil émet un avis favorable aux demandes présentées par les enseignants dont les noms suivent :

N°	Noms et Prénoms	Durée de stage	Destination	Observations
1.	DAHMANI Abdeslam,	20 jours	France	
2.	AÏT MANSOUR Kamel	10 jours	Egypte	
3.	KHELFI Abderrahmane	15 jours	France	
4.	IGROUFA Zoubida	11 jours	Maroc	
5.	KEBAÏLI Tayeb	15 jours	France	
6.	TOUATI Nasséra	20 jours	France	
7.	HASSANI Khaled	15 jours	Jordanie	
8.	NATOURI Karim	20 jours	France	
9.	BERRAZA Ouahiba	15 jours	Maroc	
10.	ABDICHE Lila	20 jours	Maroc	
11.	BENFERDIA Mohamed	15 jours	France	
12.	ATHMANI Bilal	20 jours	France	
13.	MOURI Sofiane	20 jours	France	
14.	LAÏBI Bachir	20 jours	Egypte	
15.	HAROUN Noura	20 jours	France	
16.	BARKAT Djohra	20 jours	France	
17.	FETTOUS Khadoudja	20 jours	France	
18.	TAGHERBIT Razika	20 jours	France	
19.	BELACHE Linda	15 jours	France	
20.	AGHLIS Bouzid	15 jours	Egypte	
21.	BEKKA Hacène	20 jours	France	
22.	KADRI Nassima	20 jours	France	
23.	DJEBIRI Nedjma	20 jours	France	
24.	FOUNAS Souhila	15 jours	Egypte	
25.	BEZGHICHE Boubekour	15 jours	Maroc	
26.	MAÏFI Laziz	15 jours	Maroc	
27.	FARAH Aïcha	20 jours	France	
28.	ADOUANE Samira	20 jours	France	
29.	SAËDI Fatiha	20 jours	France	
30.	BENSEGHIR Chahrazed	20 jours	Egypte	
31.	LEFKIRI Abdallah	20 jours	Egypte	
32.	MOULOUDJ Lamia	20 jours	Egypte	
33.	AZZOUG Souâd	20 jours	Egypte	
34.	NEDJOURMENE Sana	12 jours	France	

Le Conseil a procédé au rejet de la demande formulée par M. BENCHALLAL El-Hamid et ce, au vu du rapport du Comité scientifique de la Revue académique de la recherche juridique dans lequel l'intéressé est mis en cause pour acte de plagiat.

2 – Etudiants doctorants :

Le Conseil scientifique a examiné des demandes de stages de courte durée formulées par des étudiants inscrits en 2^{ème} et 3^{ème} année de Doctorat de 3^{ème} cycle LMD.

Au vu de la réglementation en vigueur et de l'avis favorable émis par les comités scientifiques des départements de Droit des affaires en date du 22 janvier 2014 et de Droit Public en date du 21 janvier 2014, le Conseil a émis un avis favorable à la demande des intéressés comme suit :

N°	Noms et Prénoms	Durée de stage	Destination	Observations
1.	YAHIAOUI Massinissa	20 jours	Egypte	
2.	BOUMAZA Nouara	20 jours	France	
3.	KHEREDDINE Lyès	20 jours	France	
4.	YOUSFI Faïza	20 jours	Egypte	
5.	ZENNACHE Yasmina	20 jours	France	
6.	ZEGMOUT Farid	20 jours	France	

IV – Composante de la structure scientifique de la Revue académique de la recherche juridique

Le Conseil a été saisi d'une proposition d'aménagement de la composante de la structure scientifique de la Revue académique de la recherche juridique. A ce titre, a été désigné en qualité de rédacteur en chef de la publication M. KHELFI Abderrahmane.

Par ailleurs, et en vue de donner un cachet international au Comité scientifique de la Revue, le Conseil scientifique a émis un avis favorable à l'élargissement de la composante humaine du Comité à des professeurs de renommée établie exerçant au sein d'universités étrangères. A ce titre, ont été retenus les professeurs dont les noms suivent :

- Pr. AIDH SOLTANE ELBAKM, Université de Ryad, Arabie Saoudite ;
- Pr. AMEL KAMEL ABDALLAH, Université de Mascate, Oman ;
- Pr. BAZI MOHAMED, Université de Marrakech, Maroc ;
- Pr. CHAKER ELMAZOUGH, Université d'Ariana, Tunisie ;
- Pr. GILLES MATHIEU, Université de Marseille, France ;
- Pr. HACENE ZERDANI, Université de Dar-El-Beida, Maroc ;
- Pr. KHALED HAMED AHMED MOSTAPHA, Université d'Ezakazik, Egypte ;
- Pr. LOÏC CADET, Université de Paris I Sorbonne, France ;
- Pr. MOHAMED HACENE ELKACIMI, Université d'El-Aïn, Emirats Arabes Unis ;
- Pr. MOHAMED KHALIL YUCEF ABOUBAKR, Université d'Amman, Jordanie ;
- Pr. PHILIPPE DELBECQUE, Université de Paris I Sorbonne, France ;
- Pr. THIERRY REVET, Université de Paris I Sorbonne, France.

Enfin, dans le but d'asseoir la renommée scientifique de la Revue, le Conseil scientifique recommande :

- d'élargir la Revue aux publications en langue anglaise ;
- d'exiger des auteurs un résumé de chaque publication dans une langue autre que celle de l'article soumis ;
- d'introduire la norme des mots-clés qui doivent figurer avant la partie introductive de chaque article.

V - Manifestations scientifiques :

Le Conseil scientifique a été saisi d'une proposition de journée d'étude à caractère international ayant pour thème : « La problématique du cadre juridique de lutte contre le terrorisme à l'échelle internationale » et ce, pour la journée du 27 février 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a émis un avis favorable à l'organisation de la journée d'étude sous la responsabilité scientifique de M. HASSANI Khaled.

VI - Demandes de mutation :

Le Conseil a examiné deux (2) demandes de mutation formulées par les enseignantes dont les noms suivent :

- 1 - M. KHENTACHE Abdelhak, Etablissement de destination : Université de Bordj-Bou-Arréridj ;
- 2 - Mme LAOUAREM Wahiba, Etablissement de destination : Université de Bordj-Bou-Arréridj.

Au vu de l'ordonnance n° 06-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique, du décret exécutif n° 130 du 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur ;

Au vu des avis émis respectivement par le comité scientifique du Département de Droit Public et le comité scientifique du Département de Droit Privé datés du 21 janvier 2014 ;

Après étude des dossiers des enseignants intéressés, le Conseil Scientifique a émis un avis favorable aux demandes présentées par les intéressés.

VII - Validation de supports pédagogiques :

Le Conseil a été saisi en vue de valider trois supports pédagogiques présentés par des enseignants du grade de Maître de conférences classe A :

- 1 - M. KHELFI Abderrahmane : Droit pénal général ;
- 2 - M. KHELFI Abderrahmane : Procédure pénale ;
- 3 - Mme IGROUFA Zoubida : " الإبانة في أحكام النيابة : دراسة فقهية قانونية "

Après examen des supports pédagogiques en cause, après s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil les valide au titre de photocopiés.

VIII - Modification de sujet de thèse de doctorat de 3^{ème} cycle LMD :

Le Conseil scientifique a été saisi d'une demande de modification d'un sujet de thèse de doctorat de 3^{ème} cycle LMD formulée par Mlle BARA Saïda :

Sujet d'inscription : دور الاشارات المميزة في حماية المؤسسة الاقتصادية

Sujet tel que modifié : حماية الملكية الصناعية للمستثمر الأجنبي : العلامة التجارية نمونجا

Au vu de l'avis favorable émis par le Comité de formation doctorale et de l'accord du Professeur ZOUAÏMIA Rachid en qualité de directeur de thèse, le Conseil émet un avis favorable à la modification du sujet de thèse de l'intéressée.

IX - Nomination à des postes supérieurs :

Le Conseil a été saisi en vue d'émettre un avis sur la nomination de trois enseignants chercheurs à des postes supérieurs au niveau de la Faculté de droit et des sciences politiques comme suit :

- Mme TRIKI AÏT CHAOUICHE Dalila : Responsable de spécialité en droit privé ;
- M. BELOUL Djamel : Responsable de spécialité en droit international humanitaire et droits de l'Homme ;
- Mme BENALI née YAHIAOUI Nora : Responsable de filière Droit.

Après délibération, le Conseil émet un avis favorable à la nomination des trois (3) enseignants concernés aux postes supérieurs ci-dessus mentionnés.

Béjaïa, le 3 février 2014.

Le Président du Conseil Scientifique

Le Secrétaire de séance



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.